
L'ENSEIGNEMENT DU THERMALISME EN FACULTÉ DE PHARMACIE PARIS V

Gilles-Pascal HUSSON

Enseignant d'hydrologie

Président de l'Association scientifique et européenne pour l'eau et la santé

La faculté de pharmacie dispense des enseignements d'hydrologie à plusieurs niveaux dont la troisième année d'étude dans la formation commune de base, dans des unités de valeurs destinées aux officinaux et dans un Master sur le contrôle des aliments et de l'eau potable.

Dix grands thèmes sont abordés :

1. l'eau potable avec les usages de l'eau et l'organisation française dans ce domaine ; la production et la distribution d'eau potable ; le contrôle des eaux de distribution publique ;
2. l'assainissement avec l'origine de la pollution des eaux ; l'assainissement des eaux usées de l'agglomération parisienne ;
3. l'eau et la santé avec les maladies d'origine hydrique, le contrôle des eaux embouteillées ; le contrôle des eaux de baignade ; le thermalisme ;
4. la législation et la réglementation avec la réglementation et police des eaux en France ; l'évolution des décrets français des directives européennes et des recommandations internationales des eaux de distribution publique ;
5. l'économie et la politique de l'eau avec l'eau dans le monde : différents modes de gestion ; l'économie de l'eau ; le prix et le coût du confort quotidien ; rôle des agences de l'eau ;
6. l'analyse de l'eau avec l'analyse physico-chimique, l'analyse bactériologique, l'analyses virologique et parasitologique ;
7. le thermalisme ;
8. les eaux embouteillées ;
9. l'eau dans l'industrie ;
10. l'eau à l'hôpital.

Une part importante de l'enseignement concerne le thermalisme du fait de son histoire. C'est en effet la plus ancienne des thérapeutiques médicales avec les Étrusques – fin du VIII^e siècle avant Jésus-Christ. Sophocle, Aristote, Plutarque et Aristophane 500 ans avant Jésus-Christ chantaient déjà les bienfaits du thermalisme. La Grèce Antique et les

Romains ont contribué grandement au développement du thermalisme. Déclin, en revanche avec les Barbares et les invasions (III^e siècle).

Avec les Croisades au XIII^e siècle, de nombreux blessés sont soignés dans les stations thermales et l'on doit à Henri IV, en 1605, le premier Surintendant général des Bains et Fontaines minérales avec Larivière, médecin du roi. Le 25 avril 1772 est créée la Commission royale de médecine avec le premier recensement des sources thermominérales. Puis la révolution sème le trouble et le contrôle des établissements thermaux est transféré aux cantons ou aux départements

En 1820 l'Académie royale de médecine est chargée de superviser les formalités d'ouverture de nouvelles sources. La Première guerre mondiale et la crise financière de 1929 apporte un nouveau déclin du thermalisme. La circulaire ministérielle de 1947 instaure le remboursement par la Sécurité sociale. Mais depuis 2004 – 2006, une menace sur le remboursement par la Sécurité sociale demeure.

La France compte 106 stations thermales avec 700 Sources (Vichy par exemple possède 7 Sources)

La répartition par indications thérapeutiques peut être ainsi représentée :

- 56% rhumatismes : Aix-les-Bains, Dax
- 35% voies respiratoires : La Bourboule
- 7% affections digestives : Châtel-Guyon
- 6% phlébologie : Bagnoles-de-l'Orne
- 3,5% maladies cardio-vasculaires : Royat
- 2,5% dermatologie : La Roche-Posay, Avène

La France compte à l'heure actuelle 500 000 curistes par an, dont 35 000 enfants.

L'enseignement insiste bien sur les caractéristiques des eaux thermominérales :

- émerge naturellement du sol,
- pureté originelle (sans traitement; utilisée telle quelle),
- importance de la protection de la ressource (acquisition du captage en toute propriété),
- douées de propriétés thérapeutiques (France),
- favorable à la santé (Europe).

Une classification thérapeutique des eaux thermominérales est définie comme suit : maladies respiratoires ; maladies des os et des articulations ; maladies des voies digestives ; maladies du foie et voies biliaires ; maladies du rein et des voies urinaires ; maladies de la nutrition ; dermatologie ; maladies de l'appareil circulatoire.

Ces quelques idées et principes sont largement développés dans les cours, les travaux pratiques ou les visites éventuelles dispensés à nos étudiants qui sont d'ailleurs extrêmement demandeurs et intéressés par cette discipline.

Et c'est tout naturellement avec les explications scientifiques que nous nous tournons ainsi vers les jeunes pour essayer de prendre de bons réflexes, de bonnes habitudes. Et

de les instruire sur le thermalisme qui devrait entrer dans les possibles conseils des pharmaciens, en particulier vis-à-vis de leurs clients. Ces étudiants qui étudient dans les professions de santé nous apparaissent comme un lien entre les structures administratives, assez nombreuses, et la population qui doit se sentir partie prenante dans cette démarche pour bénéficier d'une cure thermale.